



Chômage partiel pour la production

La crise de Nexperia, fournisseur de composants électroniques, génère des ruptures sur les lignes de production.

La direction a annoncé en CSE-Central du 4 novembre qu'elle a déposé un dossier d'activité partielle.

Ce dossier est en « activité partielle classique » : il est valable 3 mois avec la possibilité de le renouveler 3 mois de plus.

Ce ne sera pas la production dans sa totalité, mais les lignes touchées par ces ruptures.

La DRH a dit aux syndicats que l'indemnité de France Travail devrait être entre 80 et 85% du salaire les jours chômés. Et qu'il n'y aura pas de compensation immédiate de l'entreprise. Et elle a présenté que les choses où il n'y avait pas de perte. Pour le reste, on verra plus tard...Ils attendent toujours.

Mais en réalité si le chômage partiel est utilisé, les répercussions sur la paye seront loin d'être négligeables comme elle le laisse entendre :

- **Déjà, il y a eu une erreur : l'indemnité de France Travail ne sera que de 72% ! Et pas les 85 annoncés.**
- **Les jours chômés seront sur une base de 7h et pas 8h pour les 2X8 et 10h pour l'équipe de suppléance.**
- **Il y aura la perte des primes paniers pour la nuit et le WE qui ne sert pas qu'à payer son repas mais à compenser un peu [les salaires les plus bas](#).**

Il y aura peut-être d'autres pertes, mais on ne le saura qu'au moment où on recevra la paye, le mois suivant. Merci la transparence.

La DRH voulant rassurer a dit que suivant le résultat final, il se pourrait qu'il y ait une compensation aux prochaines NAO de quelque chose, sans préciser de quoi ni combien. Et même s'il y a quelque chose (rêvons) ce sera au moins dans 6 mois. **Ce n'est peut-être pas un problème pour des salaires à plus de 10K€ de directeur, mais pour nous, c'est tous les mois qu'on est juste.**

En plus, les personnes seront mises au courant au dernier moment des jours chômés. Pas question de pouvoir [au moins](#) en profiter en s'organisant.

Pourquoi ce serait à l'état et à nous de payer les soi-disant manques à gagner. Ce n'est pas notre problème. Quand l'entreprise fait des records de bénéfices ou qu'elle arrose les actionnaires de dividendes, est-ce qu'on en profite ? Non !

L'entreprise a les moyens avec tout l'argent accumulé depuis tant d'années, de garder les travailleurs et les intérimaires en production. Ou au minimum de rendre transparent financièrement, ce chômage en indemnisant à 100%.

Pour elle, on sera toujours la variable d'ajustement : que cela soit les effectifs (embauchés, intérimaires, sous-traitant), ou nos salaires. Les seules limites sont la colère et les luttes des travailleurs. Le reste est illusion.